

Féminisme intersectionnel

Femmes sans-papiers = Femmes sans droits

On dit toujours qu'en Europe, les droits des femmes sont établis, et qu'ils sont respectés par les autorités et par la société de ces pays. « Ils ont cent ans d'avance sur nous en termes de droits sociaux » « ils ont le meilleur système d'éducation » « ils sont un modèle à suivre », font échos les médias latino-américains. La réalité quotidienne est autre, et l'histoire se répète dans la majorité des autres continents. Même dans le premier monde, la structure patriarcale soumet transversalement les femmes de différentes classes sociales à la séparation des rôles et à la division du travail en fonction des sexes. Cette pratique sexiste contribue à l'exercice d'autres types d'oppression.

« Les prolétaires du prolétariat »

Le travail domestique et la garde d'enfants, de personnes âgées ou dépendantes retombe sur les femmes. La nécessité économique et personnelle, bien sûr, pousse les femmes européennes à travailler en-dehors de leurs foyers, déléguant ces responsabilités à une autre femme, une « femme de ménage » ou une « aide-ménagère », une « nounou ». Dans la majorité des cas, c'est nous, les femmes migrantes, qui exerçons ce travail, un travail qui ne cesse de se précariser toujours plus au détriment de celles qui le réalisent. Pour une femme extra-européenne, la possibilité d'obtenir un permis de travail ou de séjour en exerçant un travail dans l'économie domestique est quasi nulle. Et pourtant, la majorité des femmes qui « aident » ces autres femmes, nous venons d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. Après la journée de travail, qui consiste parfois en trois foyers différents avec des tâches diverses, nous rentrons chez nous pour accomplir une fois encore les mêmes tâches que celles de notre journée de travail. *Les femmes européennes sont remplacées par d'autres dans leurs maisons, mais toi, chez toi, personne ne te remplace.*

En plus des risques et de l'oppression des autorités, nous sommes exposées au quotidien à la déconsidération et à l'oubli de nos droits en tant que travailleuses et en tant que femmes.

Exemple : le 8 mars 2019, pendant la grève féministe, les femmes européennes sont sorties manifester, mais ont laissé leurs employées les remplacer « dans leur tâches habituelles ». Nous, les femmes sans-papiers, n'avons pas droit à la grève.

De plus, les autorités et leurs lois discriminent les femmes extra-européennes en nous soumettant à la clandestinité et, partant, à de nombreuses formes d'oppression et de danger. Aujourd'hui en Amérique latine et en Europe, des organisations féministes, des ministres de gouvernement, des campagnes médiatiques, etc. nous poussent à dénoncer les abus, le harcèlement au travail, la violence de genre, les viols et même le harcèlement de rue. La réalité, c'est que nous ne pourrions jamais nous tourner vers la police dans de tels cas, puisque nous courrons le risque évident d'être arrêtées et renvoyées.

Dans la diversité des féminismes, nous nous retrouvons dans l'intersectionnalité, où nous constatons qu'en plus de subir les discriminations de genre récurrentes, nous sommes soumises à d'innombrables formes d'oppression en raison de notre statut de sans-papiers. En raison de notre origine, nous souffrons du racisme, on nous appelle « illégales », nous n'avons pas d'identité, nous n'existons pas. En tant que travailleuses, bien que nous soyons une force de travail et que nous soutenions toute une économie souterraine, nous avons de bas salaires, nous n'avons pas de droit aux vacances, notre accès à l'éducation est difficile, nous n'avons pas de droit à la retraite, personne ne réglemente notre journée de travail (horaire de début et de fin, jours de travail, etc.). L'usure qu'engendrent le travail domestique et les soins nous rend malades, et notre accès à la santé physique ou mentale est limité. Dans la vie privée, au sein du foyer, que ce soit comme cheffes de familles ou en couple, nos droits sont également bafoués puisque, ne pouvant pas dénoncer, nous sommes souvent obligées de nous taire et d'endurer si nous souffrons de violence physique, psychologique ou économique.

Bien que le discours de la société européenne souhaite s'éloigner de cette configuration machiste du passé, les structures patriarcales sont ancrées dans ses lois et sa culture. Héritière de ce système, notre société patriarcale latino-américaine nous a imposé le devoir d'élever les enfants. L'abandon des enfants par leurs pères entraîne des obligations économiques et pénales, mais n'engendre pas un jugement social de la même ampleur que celui qui retombe sur la mère – qui, bien qu'elle assume la responsabilité, est constamment jugée pour ses décisions dans ce domaine : **Pourquoi tu les as pris avec toi ? Pourquoi tu les as laissés là-bas ? Comment as-tu pu tomber enceinte dans ces conditions ? Etc.** Les femmes migrantes sans-papiers sont en majorité des mères. Nombre d'entre elles arrivent seules avec leur(s) enfant(s) ou les laissent à charge de la grand-mère pendant leur absence, avec l'espoir d'être un jour réunies avec eux en Europe ; certains deviennent simplement mères pendant leur séjour en Europe. Mais dans tous les cas, elles ont pour objectif de leur offrir un avenir meilleur. Le budget de ces familles dépend de ces mères travailleuses.

Ce 14 juin, à l'occasion d'une grève féministe où on espère que des milliers de femmes réclament leurs droits et rappellent au patriarcat que la société repose sur les épaules des femmes, nous les femmes sans-papiers vous invitons à réfléchir à cette problématique, et vous demandons de la sororité pour visibiliser ces réalités.

Romina